

Déclaration du Représentant de la République bolivarienne du Venezuela

Je tiens à remercier et à féliciter le Président ainsi que le personnel du FIDA pour l'organisation de cette quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds, dont le thème central est l'investissement dans des systèmes alimentaires durables, pour éliminer la faim à l'horizon de 2030.

Rappelons qu'à sa 74^e session, l'Assemblée générale de l'ONU a inscrit à l'ordre du jour, entre autres, l'ouverture du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Nous sommes heureux que ce thème crucial soit aussi débattu dans le présent Conseil des gouverneurs.

Comme l'a récemment souligné notre Ministre des affaires étrangères, en raison des défis posés dans le domaine économique et social qui ont un impact sur la mise en œuvre du Programme 2030, il est essentiel que nous mobilisions des ressources si nous voulons contribuer à éliminer les inégalités, la faim et la pauvreté, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions.

Dans ce contexte, le monde développé doit redoubler d'efforts pour apporter les changements nécessaires au système économique mondial et favoriser un financement du développement juste et équitable. C'est pourquoi il faut transformer et exécuter de manière concrète, décisive et réelle les engagements pris dans le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha, le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et dans l'objectif de développement durable 17, dont le but est le suivant: faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15% et 0,20% à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20% de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.

Notre pays estime que le financement de l'allègement de la dette ne doit pas avoir d'effet négatif sur le développement des programmes sociaux en faveur du progrès des peuples. Il faut que la communauté internationale et, en particulier, les pays développés s'engagent à soutenir les pays qui, en raison de divers facteurs tels que la chute des prix internationaux de leurs principales exportations ou la propagation des crises financières, ont une dette immense qu'ils ne sont pas en mesure d'honorer; cette situation doit donner lieu à la mise en place de moyens plus importants, qui leur permettent de tenir ces engagements.

Nous soutenons fermement la coopération Sud-Sud et triangulaire, car elle permet de parvenir à un développement plus harmonieux et plus équilibré; à cet égard, PETROCARIBE, fondé sur le principe de complémentarité, est un exemple clair de la façon dont le Venezuela a contribué à la solidarité avec les peuples des Caraïbes en facilitant leur accès aux ressources énergétiques, grâce à un nouveau régime d'échange favorable, équitable et juste entre les pays de la région des Caraïbes.

Enfin, la République bolivarienne du Venezuela souhaite souligner une fois de plus son rejet profond et résolu de la promulgation et de l'application de mesures coercitives unilatérales dans les domaines économique, financier et commercial, qui violent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et portent atteinte à la souveraineté des pays qu'elles visent. Ces mesures, comme celles qui sont imposées à notre pays, sont incompatibles avec la Charte des Nations Unies et les normes du droit international, et empêchent la pleine réalisation du développement économique et social, en particulier dans les pays du Sud.

Je vous remercie.